

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mardi le 5 août 2014, à 20 h, formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante, M^{me} Ginette Charette, et à laquelle sont présents :

M. le conseiller Claude Laroche
M^{mes} les conseillères Diana Bruneau, Karen Godbout et Valérie Rancourt

Étaient absents M. le maire Pierre Godbout et M. le conseiller Vital Carrier.

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

La mairesse suppléante, M^{me} Ginette Charette, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2014-08-131 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en laissant l'item varia ouvert.

Période de questions

Aucune question.

2014-08-132 Adoption du procès-verbal du 7 juillet 2014

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 soit adopté tel que rédigé.

2014-08-133 Approbation des comptes

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Diana Bruneau et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 94 365.72 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

2014-08-134 Révision budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'accepter la révision budgétaire 2014 de l'Office municipal d'habitation. Ce budget mentionne que la contribution de la municipalité de Poularies reste la même soit 3 597 \$.

**DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR
L'APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 184**

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale dépose le certificat des résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'approbation du règlement numéro 184 décrétant une dépense de 253 277,37 \$ et un emprunt de 250 000 \$ pour effectuer des travaux majeurs dans le Rang 8 & 9 Ouest.

L'ouverture d'un registre a eu lieu mercredi le 30 juillet 2014 de 9h à 19h.

Le nombre de personnes habiles à voter était établi à 559;

Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 67;

Aucune personne habile à voter n'a signé le registre visant la tenue d'un scrutin référendaire à l'égard dudit règlement. Le règlement 184 est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

2014-08-135 Octroi du contrat pour le déneigement du réseau routier

Suite à une demande de soumission pour le déneigement du réseau routier municipal, une seule soumission a été reçue à la municipalité de Poularies.

En conséquence, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité que le contrat pour le déneigement du réseau routier soit accordé à Bélanger & Fille pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 1^{er} mai 2015 et du 1^{er} octobre 2015 au 1^{er} mai 2016 inclusivement. Le montant accordé pour le déneigement est 42 850 \$ annuellement, excluant les taxes.

Le présent contrat inclus également le sablage du réseau routier par l'entrepreneur lorsque nécessaire. La municipalité fournit le sable, le chargement se fera par l'employé municipal selon son horaire de travail régulier, en dehors des heures régulières le chargement se fera par l'entrepreneur avec les équipements de la municipalité. La réserve de sable sera entreposée dans la cour du garage municipal situé au 708, avenue Baril Ouest à Poularies et le chargement sera effectué à cet endroit.

Le tarif comprend la surcharge de carburant à moins que le prix du carburant s'élève à plus de 1.45 \$ du litre.

Ce contrat ne comprend pas le nivelage du réseau routier. Lorsque nécessaire les travaux de nivelage sont entièrement à la charge de la municipalité.

La Municipalité de Poularies fournit également à l'entrepreneur un emplacement au garage municipal pour entreposer le camion durant la période de déneigement. Aucun frais ne sera chargé à l'entrepreneur pour ce service.

Il est également proposé et résolu que le maire, M. Pierre Godbout et M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale soient autorisés à signer conjointement ledit contrat pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2014-08-136 Nettoyage du réseau d'égout

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité de faire appel au service de la MRC d'Abitibi-Ouest pour procéder au nettoyage du réseau d'égout.

Le prix pour cette dépense est de 150 \$ la première heure et 115 \$ de l'heure pour les suivantes.

2014-08-137 Zumba

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité de prêter la salle l'Accueil à M^{me} Myriam Mercury pour des cours de Zumba qui auront lieu à tous les lundis soir, du 8 septembre au 1^{er} décembre 2014.

Une session comprend 12 cours, si la demande est forte et que M^{me} Mercury a besoin d'utiliser la salle plusieurs soirs par semaine, elle le pourra à condition que la salle soit disponible.

2014-08-138 Projet d'animation de loisir municipal et scolaire

Attendu qu'	Action santé Abitibi-Ouest désire renouveler les ententes de partenariats avec le milieu et souhaite réviser sur une base annuelle l'entente que nous avons eu l'an dernier;
-------------	--

Attendu que	cette entente viserait l'embauche d'une ressource entre partenaires soit la SADC, Action santé Abitibi-Ouest, la municipalité de Poularies, la ville de Macamic et l'école Royal Roussillon;
Attendu qu'	Action santé Abitibi-Ouest aimerait que chaque partenaire confirme leur intérêt à renouveler cette entente afin d'informer notre animatrice M ^{me} Karine Létourneau qui a mentionné son intérêt à cet emploi;
Attendu que	le partage des dépenses et des heures pourraient être ainsi fait sur une base de 24 000 \$ soit : 8 000 \$ SADC, 8 000 \$ Action santé Abitibi-Ouest, 4 000 \$ l'école (pour 50% des heures), 2 000 \$ la ville de Macamic (pour 25% des heures), et 2 000 \$ la municipalité de Poularies (pour 25% des heures). Bien que la SADC et Action santé Abitibi-Ouest n'aient pas officiellement d'heures, ils s'attendent à ce que la programmation soit en lien avec les nouvelles technologies et les saines habitudes de vie.
En conséquent	il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité d'informer Action santé Abitibi-Ouest que la municipalité de Poularies accepte cette entente.

2014-08-139 Demande pour un passage à niveau, un brigadier scolaire et un arrêt à l'intersection des routes 101 et 390

Attendu que	plusieurs parents du village, dont les enfants fréquentent l'école Bellefeuille, sont inquiets de la sécurité des enfants qui doivent traverser les routes 101 et 390 pour se rendre à l'école;
Attendu que	de nombreux automobilismes, motocyclismes et camionneurs semblent dépasser la vitesse de circulation permise;
Attendu qu'	il n'y a aucun endroit désigné pour traverser les routes 101 et 390;
Attendu qu'	il n'y a pas de brigadier scolaire;
En conséquent	pour sécuriser les élèves et les citoyens de Poularies, il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité de faire une demande au ministère du transport du Québec afin qu'un passage pour piéton soit aménagé sur la route 101 et que des panneaux indiquant ce passage soit installés. Afin de ralentir la vitesse des véhicules, il est aussi résolu de demander que la signalisation de l'intersection des routes 101 et 390 soit modifiée pour qu'un arrêt toute direction soit installé. Il est également résolu de demander à la Commission scolaire du Lac Abitibi d'avoir un brigadier scolaire pour faire traverser les routes 101 et 390 aux élèves de l'école Bellefeuille pavillon Poularies.

Période de questions

M^{me} Ginette Bellemarre mentionne qu'il y a du foin coupé et séché derrière la patinoire qui devrait être ramassé.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, s'assurera que le foin soit ramassé le plus rapidement possible.

M^{me} Ginette Bellemarre indique aussi qu'il y a du foin qui n'est pas tondu entre le terrain de Luis Cloutier et celui de la patinoire, elle trouve que ça devrait être coupé pour que ça ait l'air plus propre.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, s'assurera que le foin coupé cette semaine

M^{me} Ginette Bellemarre signale que depuis l'événement « Les fous du pick-up » il y a des gros trous dans l'asphalte de la rue des Coulées.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique que l'asphalte froid est acheté et que les réparations sont prévues.

M. Albert Bruneau nous fait part que dans les années passées le déneigement de la cour du Club de motoneige les Aventuriers de Poularies faisait partie du contrat que la municipalité avait avec l'entrepreneur qui déneigeait les rangs et les rues, mais que l'an passé le déneigement n'a pas été fait.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique que Transport Gélinas inc. faisait une commandite au Club en ouvrant la cour. Pour les hivers 2014 et 2015 la municipalité va insister pour que le déneigement de la cour du Club de motoneige les Aventuriers de Poularies soit inclut dans le contrat qui sera signé avec Bélanger et fille cette automne.

M. Gaétan Rancourt mentionne que nous avons fait fabriquer une table pique-nique par M. François Aubin et que nous n'avons jamais été la chercher.

M^{me} Katy Rivard, directrice générale, explique que lors du projet de l'agrandissement du parc d'amusement, elle a demandé à Monsieur Aubin s'il fabriquait des tables hexagonales, ce dernier en avait encore jamais fait, donc il désirait faire un démonstrateur afin d'évaluer le prix et de présenter le modèle. Après avoir obtenu les renseignements, la municipalité a décidé de commander à Monsieur Aubin 4 tables de format standard.

M. Gaétan Rancourt ajoute que M^{me} Darquise Rancourt vendrait peut être cette table à bon prix, puisqu'elle la possède encore.

M^{me} Cécile Rivard constate que la pelouse à la halte routière est très longue, elle pensait même qu'elle n'avait pas été coupé de l'été.

2014-08-140 Fermeture de l'assemblée

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

Maire_____

Sec.-très./dir. gén._____